

Conseil de l'IUT du 20 mars 2025

Le jeudi 20 mars 2025, à 17h, le conseil de l'IUT s'est déroulé dans la salle 262 du site des Tertiales, sur convocation de M. Vins, Président du conseil de l'IUT.

Présences :

Membres ayant voix délibérative :

Mme Gondy	Représentant CA Valenciennes Métropole	E	M. Kulus	Usager des Tertiales	E
M. Castiglione	Représentant CA Porte du Hainaut	E	Mme Kaszynski	Usager des Tertiales	E
M. Tranoy	Représentant CA de Cambrai	E	Mme Marie Delassus	Usager des Tertiales	E
M. Decagny	Représentant CA Val de Sambre	E	vacant	Représentant Syndicat	
M. Tison	Représentant Syndicat FO	E	M. Dogheche	Professeur des Universités	E
M. Bieri	Représentant Syndicat CFE/CGC	P	M. Tricoteaux	Professeur des Universités	P
M. Plantain	Représentant MEDEF Hainaut Cambrésis	E	M. Vermeiren	Professeur des Universités	E
M. Vins Président du Conseil	Représentant MEDEF Sambre Avesnois	P	M. Enjalbert	Enseignant Chercheur	P
M. Gros	Représentant MEDEF Hainaut Cambrésis	E	M. Abba	Enseignant Chercheur	P
M. Handtschoewercker	Représentant CCI de Valenciennes	E	Mme Corioland	Enseignant Chercheur	P
M. Méjean	Responsable Développement RH Toyota	E	M. Delporte	Autre Enseignant	E
			Mme Dussart	Autre Enseignant	E
M. Decobecq	Directeur Général Mutuelles JUST	P	Mme Pluvinage	Autre Enseignant	P
Mme Riff	Responsable Communication PANDROL	P	M. Devienne	Autre Enseignant	E
Mme Ouchen	DRH SASA Demarle	E	Mme Parmentier	Autre Enseignant	E
Mme Tchou d'Ettore P <i>représentée par Mme Thiebaut</i>	Usager Mont Houy	P	M. Brevalle	Chargé d'Enseignement	P
M. Behar Rehala	Usager Mont Houy	E	M. Bauduin	Chargé d'Enseignement	E
Mme Tchou d'Ettore C <i>représentée par M. Grau</i>	Usager Mont Houy	E	M. Avelin	Non Enseignant	E
Mme Saquet	Usager Cambrai - Maubeuge	E	Mme Brisé	Non Enseignant	P
M. Allix	Usager Cambrai - Maubeuge	E	Mme Duarte	Non Enseignant	P

P présent / E excusé

7 pouvoirs

Membres de droit et invités :

M. Artiba	Président de l'UPHF	E	M. Thuault	Candidat chef département MP	P
Mme Massa-Turpin	Directrice de l'IUT	P	M. Costermans	Chargé de mission gestion des outils	P
M. Polet	Directeur adjoint de l'IUT / Dir du REFGA	P	Mme Nivot	Chef de département MP	P
M. Houvenaghel	Responsable administratif de l'IUT	P	M. Marechal	Chef de département GIM	E
M. Petit	Vice-Président de la CoFVE	E	M. Vion	Chef de département INFO	E
Mme Marescot	Chargée de mission Pédagogies & Formations	E	M. Lezzani	Chef de département GMP	E
Mme Daquin	Chargée de mission TEDS	P	Mme Maniez	Chef de département TC V	E
M. Taleb-Ahmed	Chargé de mission RI	E	M. Corlay	Chef de département GEII	P

Le quorum étant atteint, Madame Isabelle Massa-Turpin ouvre la séance.

Ordre du jour :

- Approbation du compte rendu du Conseil du 5 décembre 2024 ;
- Point RH, arrivée de la nouvelle RAP ;
- Chefferie du département Mesures Physiques ;
- Retour des évaluations des formations par l'HCERES ;
- Dossier évaluation CCN ;
- Point Parcoursup ;
- Bilan financier 2024 ;
- Subvention association du département GEII ;
- Questions diverses.

1) Approbation du compte rendu du Conseil du 5 décembre 2024
(document envoyé aux conseillers)

Le compte rendu est approuvé à l'unanimité.

2) Point RH, nouvelle Responsable Administrative de la Pédagogie

Mathilde Dinaut, en provenance de Lille, a rejoint l'IUT le 24 février 2024.



INSTITUT UNIVERSITAIRE DE
TECHNOLOGIE VALENCIENNES -
CAMBRAI - MAUBEUGE

Direction

+33 (0)3 27 51 12 52
iut@uphf.fr

Campus du Mont Houy
Bâtiment 4 Watteau
59313 Valenciennes cedex 9
France
www.uphf.fr/IUT

3) Chefferie du département Mesures Physiques de Maubeuge

Isabelle Massa Turpin remercie Christelle Nivot pour ses 2 mandats. Elle assurera la chefferie jusqu'au 31 août.

M. Anthony Thuault présente sa candidature à la chefferie du département Mesures Physiques de Maubeuge.

Il est procédé à un vote secret électronique :

Nombre de votants (dont 7 procurations)	20
Abstentions.....	0
Oui.....	20
Non.....	0

Avis favorable à la majorité pour la nomination d'Anthony Thuault à la chefferie du département Mesures Physiques de Maubeuge.

4) Retour des évaluations des formations par l'HCERES

Les formations concernées par l'évaluation sont nos 8 BUT et nos 3 LP (2 au Maroc en partenariat avec Edge et 1 avec le lycée Wallon).

Résultats des évaluations :

Avis favorables pour les BUT QLIO, TCC, TCV et la LP E-Commerce

Avis favorables avec recommandations pour les BUT GEA et GEII

Points d'attention pour les BUT GIM, GMP, INFO, MP et les LP Banque et PMOE -> Ces formations devront soumettre une fiche projet.

Les recommandations principales sont les suivantes :

- Augmenter le nombre d'étudiants titulaires de bacs technologiques
- Améliorer le taux de réussite en BUT1
- Finaliser le déploiement de l'approche par compétences
- Renforcer l'implication des industriels dans la formation

Madame Massa-Turpin rappelle le contexte de l'autoévaluation :

Les BUT ont été examinés sur 2 années, 2021-2022 (correspond à la 1^{ère} année de mise en œuvre du BUT) et 2022-2023 ;

Les LP ont été examinées sur 4 ans ;

Le vivier des candidats issus d'un bac technologique reste insuffisant avec une forte concurrence des BTS ;

L'outil d'évaluation est mal adapté (critères, consignes) ;

Non prise en compte de l'approche par compétences ;

Evolution nécessaire de l'arrêté de 2019 des Licences Professionnelles.

Cette situation a suscité des réactions similaires à l'échelle nationale, notamment de la part de France Université et de l'ADIUT.

5) Auto évaluation CCN

L'évaluation se déroule sur la base d'un dossier (présenté au CFVE et au CA de l'UPHF) et d'une audition sur place, le 4 juin. Les membres du Conseil pourront être auditionnés.

Elle concerne la composante dans son ensemble et notamment la direction du pilotage et la stratégie menée.

Le rapport d'évaluation s'articule en 3 parties accompagnées d'annexes.

Madame Massa-Turpin présente les corrections apportées aux documents initiaux envoyés aux conseillers.

Elle mentionne l'ajout d'un élément non connu initialement, à savoir un partenariat avec l'université Rose Dieng France Sénégal (URDES) qui souhaite mettre en œuvre le BUT GIM. Ce projet prévoit une double diplomation avec l'université de Dakar qui dispose d'une licence technologique ayant le même programme que le BUT.

20% des heures seront opérées par les départements GIM (réseau des départements GIM de France) mais l'IUT se chargera de l'encadrement, de la gestion des jurys, des MCCC et de la diplomation.

Ce fonctionnement contribue à faire évoluer l'internationalisation.

Madame Massa-Turpin présente les points forts et les points d'amélioration de l'IUT ainsi que les divers projets ->

La réussite étudiante comme priorité, renforcer encore les relations avec les entreprises, développer les collaborations entre les départements, étendre les partenariats à l'international, améliorer la vie étudiante (cadre de vie, projets fédérateurs...) et lancer le réseau alumni.

6) Point Parcoursup

Mme Massa-Turpin commente les vœux exprimés ce qui représente environ 10 000 candidatures.

Les vœux sont présentés par département et ensuite avec la distinction formation initiale, formation apprentissage.

Les chiffres restent stables par rapport à l'année dernière.

Les candidatures des BUT GIM, GMP, INFO, MP et TCC sont en baisse.

Les candidatures des BUT GEII, GEA, TCV et QLIO sont en hausse.

Globalement il y a une baisse de la FI et une augmentation de la FA.

La prochaine étape sera les vœux confirmés.

7) Subvention association du département GEII

Dans le cadre des Situations d'Apprentissage et d'Evaluation (SAé) du parcours énergie véhicule électrique, parcours apprécié des étudiants, l'association Science et Mobilité, portée par le département GEII, envisage l'achat de véhicules électrique type GEM pour les restaurer et les revendre, ce qui permettrait d'autofinancer les SAé.

Le département GEII a déjà accordé une subvention de 4 500€ pour l'association et l'IUT propose d'apporter la même somme.

La subvention est accordée à l'unanimité.

8) Bilan financier 2024

M.Houvenaghel RAF de l'IUT présente le bilan financier.

➤ Dépenses

Les AE, autorisations d'engagement, constituent la limite supérieure des dépenses pouvant être engagées.

Les CP, crédits de paiement, représentent la limite supérieure des dépenses pouvant être ordonnancées ou payées pendant l'année pour la couverture des engagements contractés dans le cadre des autorisations d'engagement.

L'exécution financière et budgétaire s'est déroulée en 2 phases, une 1ère phase d'austérité rationalisant les dépenses, puis une 2ème phase (courant septembre) rassurante qui nous a permis d'engager des dépenses en attente mais aussi de financer des opérations en mode « projets ».

Pour rappel l'UPHF nous demande d'avoir un taux d'exécution au-dessus de 90%.

Fonctionnement :

Sur 2024 nous avons eu 1 000 389€ de crédits ouverts en AE pour une réalisation à hauteur de 842 510€, soit un taux d'exécution de 84%. Si nous ajoutons les 150 000€ de report (rénovation 1^{er} étage Watteau avant BAIM), notre taux d'exécution est de 99%.

Investissement :

Sur 2024 nous avons eu 1 010 406€ de crédits ouverts en AE repartis entre une dotation de 821 406€ et une convention « Electromob » pour 189 000€.

Sur la dotation, les engagements sont à hauteur 556 365€ soit un taux d'exécution de 68%. Si nous ajoutons les 100 000€ de report notre taux d'exécution est de 80%.

➤ Recettes

Les AR, autorisations de recettes, correspondent aux commandes de ventes/titre de recettes que nous établissons.

Les RE, recettes encaissées, correspondent aux encaissements rapprochés aux titres de recettes.

Au niveau des AR il y a un net écart entre le réalisé N-1, 8 946 230€ et le réalisé N, 7 109 605€, dû au rattrapage des versements en retard par FORMASUP des exercices antérieurs sur l'exercice N-1.

Maintenant le chiffre d'affaire FORMASUP est quasiment payé sur l'année en 3 versements ce qui facilite le suivi des encaissements.

Nos recettes perçues en 2024 correspondent à la subvention pour charges de services publics, aux versements de Formasup, à la formation continue, à la taxe d'apprentissage...

Le solde est excédentaire de 3 millions. Selon nos besoins, il est possible de demander des fonds pour des projet spécifiques.

9) Questions diverses

Simon Enjalbert évoque :

- son inquiétude aux membres du Conseil issus du monde socio-économique concernant la difficulté qu'ont nos étudiants à trouver des stages.

- la problématique de l'insertion professionnelle. Les entreprises semblent ne pas recruter à bac+3. De plus en plus de diplômés de BUT poursuivent en master ce qui compromet l'objectif initial des BUT, à savoir répondre à une demande des entreprises en cadres intermédiaires.

Les prochains conseils auront lieu le :

- jeudi 15 mai 2025 (élection du directeur/ de la directrice de l'IUT)

- jeudi 19 juin 2025 (chefferie QLIO, RI, MCCC).

Madame Massa-Turpin clôt la séance à 19h30.

Valenciennes, le 20 mars 2025



Isabelle Massa-Turpin